© Drogues Info Service - 1 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Information Soutien parentalité

Par Profil supprimé Postée le 14/06/2016 15:54

Bonjour

J'effectue un mémoire sur le soutien a la parentalité lorsque le jeune consomme du cannabis.

Je souhaiterai s'avoir qu'elle structure sont mise en place pour les parents, dans le but entent de les soutenir dans leur parentalité car j'ai beaucoup d'information sur le jeune mes très peut sur les parents.

Pour temps les parents font partie du système environnemental du jeune et ils sont directement touchés par la consommation du jeune.

Il est question dans mon mémoire de la population de 11 ans jusqu'as 17 ans, qui se trouve dans une consommation nocive de cannabis (phase d'abus)
Concernent les parent je n'est pour le moment cibler aucune phase particulière

Merci de votre compréhension

Mise en ligne le 16/06/2016

Bonjour,

Concernant l'aide aux parents, il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui disposent d'équipes spécialisées (médecins addictologue, psychologues, travailleurs sociaux) dans lesquels les professionnels proposent, outre l'aide aux consommateurs, une aide à l'entourage. Les parents peuvent ainsi y être reçus et soutenus. Il en existe dans tous les départements, vous trouverez les coordonnées sur notre site "drogues info services" à la rubrique "adresses utiles".

De nombreux départements disposent par ailleurs de Maison Départementale des Adolescents, les liens sont sur internet également (3 dans votre département), dans lesquelles les parents, et plus largement l'entourage, sont reçus pour être aidés.

Vous trouverez également deux liens ci-dessous.

Il existe également l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) dont vous trouverez les informations sur internet. Ils interviennent dans le cadre de l'accueil et l'accompagnement des parents et des familles.

Par ailleurs, nous recevons nous mêmes de nombreuses demande d'aides de l'entourage de consommateurs de drogues. Nos écoutants prennent alors le temps nécessaire pour soutenir, informer, orienter, conseiller les parents en difficultés lors d'entretiens uniques. Notre service est accessible tous les jours de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par tchat de 14h à 2h en se connectant sur notre site "drogue-info-service".

Restant à votre disposition, nous vous souhaitons une bonne continuation.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :